





151^e sur 193 pays

29e sur 54 pays africains

9° sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

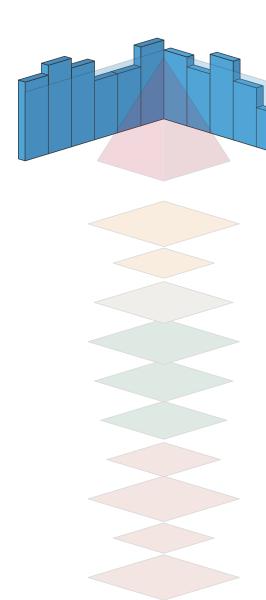


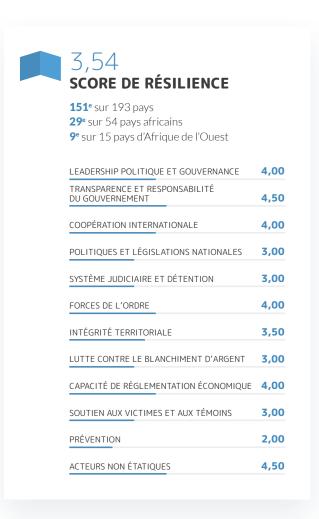


















CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

Le Bénin serait à la fois un pays d'origine, une plaque tournante du transit et un marché de destination pour la traite des personnes. Les trafiquants, plus opportunistes qu'organisés, déplacent leurs victimes, principalement des femmes et des enfants, des régions pauvres du nord vers le sud urbain. Les victimes étrangères de la traite à l'intérieur du pays sont principalement originaires de la République démocratique du Congo (RDC), et les victimes déplacées hors du Bénin, généralement des enfants réduits à la servitude domestique, sont majoritairement exploitées en Afrique de l'Ouest et centrale.

Le trafic de migrants à destination et en provenance du Bénin a augmenté, le pays devenant un point de passage pour les migrants illégaux d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, et dans une moindre mesure pour les Béninois quittant le pays. Des réseaux de contrebande nigérians utiliseraient le Bénin comme centre d'opérations pour obtenir de faux documents de voyage. La contrebande, organisée par des gangs criminels, intervient généralement le long de la frontière avec le Nigéria. Elle est principalement de faible niveau, génère de faibles profits et globalement non-violente.

COMMERCE

Le Bénin, où le trafic d'armes a considérablement augmenté, est désormais un point de transit majeur pour les armes. La possession nationale d'armes à feu y a quadruplé en 10 ans entre 2007 et 2017. L'instabilité du pays, en particulier depuis 2019, ainsi que la menace des groupes terroristes nationaux ont contribué au développement du trafic d'armes dans le pays. Par ailleurs, la menace de Boko Haram dans la région a probablement affecté les flux illicites d'armes, entraînant l'augmentation du flux d'armes légères entrant au Bénin.

ENVIRONNEMENT

Malgré des investissements considérables de la part de la communauté internationale, le Bénin connaît un niveau élevé de déforestation et a perdu 22 % de ses forêts depuis 2000. Le commerce illégal de palissandre à destination de la Chine reste la pratique la plus répandue, les acteurs de la criminalité bénéficiant d'une protection politique de la part des entreprises, des forces de l'ordre et des politiciens. La gouvernance forestière est médiocre, et les données collectées et publiées sont suspectes et sous-estimeraient le niveau de déforestation et d'abattage illégal dont le pays

est réellement le théâtre. Il existe également un marché illégal pour la criminalité liée à la faune, qui alimente le commerce d'espèces rares et menacées entre le Bénin et la Chine. Alors que l'augmentation du nombre d'éléphants au Bénin est encourageante, le braconnage des pangolins demeure une immense menace pour cette espèce. Le Bénin est plus vulnérable qu'avant aux chocs externes, notamment les risques climatiques, les fluctuations des cours du pétrole et du coton et les événements survenant au Nigéria, son principal partenaire commercial. En raison de son coût élevé au Bénin, le carburant est importé en contrebande depuis le Nigéria par des réseaux criminels travaillant près de la frontière, et le pays jouerait par ailleurs un rôle dans le commerce illicite de l'or.

DROGUES

Le haut niveau de corruption affiché par le pays rend le Bénin vulnérable aux flux liés au trafic de cocaïne. L'État est une plaque tournante de transit connue pour la cocaïne sud-américaine alimentant les marchés européens, l'aéroport de Cotonou étant considéré comme un point de transit important pour la drogue andine. En 2019, une cargaison de 4,4 tonnes de cocaïne à destination de Cotonou a été saisie à Montevideo, en Uruguay, pour une valeur marchande estimée à 1 milliard de dollars sur le marché européen. Le commerce illégal n'est pas souvent synonyme de violences. De même, le Bénin est connu pour être un point de passage de l'héroïne qui transite par l'Afrique à destination des marchés européens. Il est probable que l'héroïne entrant en Afrique via le Kenya soit acheminée au Bénin par voie terrestre ou aérienne continentale. Cependant, la consommation intérieure d'héroïne reste faible. Le Département d'État américain a souligné la prévalence du trafic de drogue au Bénin, et les Nations Unies considèrent l'aéroport de Cotonou comme un important point de transit de la drogue.

Le cannabis est la seule drogue produite localement au Bénin, mais généralement à petite échelle. La proximité entre Porto-Novo, la capitale du Bénin, et la frontière avec le Nigéria permet aux trafiquants de la ville de traiter directement avec les syndicats nigérians. En 2018, des saisies de cannabis en provenance de la province nigériane d'Edo à destination du Bénin ont eu lieu, indiquant l'existence d'une possible route commerciale transfrontalière à travers l'Afrique de l'Ouest. Néanmoins, de faibles niveaux de violence sont associés au commerce de cannabis, et la consommation locale est relativement limitée. Le Bénin est un pays de transit mineur mais en croissance pour les drogues de synthèse, et le port de Cotonou est le principal point d'entrée d'une grande partie du Tramadol qui arrive en Afrique de l'Ouest, tandis que la méthamphétamine est introduite dans le pays depuis le Nigéria et la RDC. Par ailleurs,



la corruption est un pilier de ce marché, comme cela a été démontré en 2018 lorsque sept cadres et un député ont été arrêtés pour leur rôle dans la contrebande de drogues de synthèse, et que l'Ordre des pharmaciens du Bénin a été suspendu six mois pour son implication dans le commerce de produits de synthèse illicites.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Les acteurs étrangers, notamment nigérians, sont particulièrement bien implantés sur les marchés criminels béninois, plus spécifiquement dans le trafic de stupéfiants. Des syndicats congolais de la traite des personnes sont également présents au Bénin, déplaçant des victimes béninoises vers la RDC, et des groupes criminels chinois sont fortement impliqués dans les marchés illicites du commerce de palissandre et de la faune. Le Bénin est également une cible de plus en plus importante pour les réseaux criminels du Nigéria, du Ghana et d'autres régions

africaines, ainsi que pour les criminels sud-américains qui mettent sur pied des réseaux dans les ports du pays. Dans le même temps, la collusion entre les réseaux criminels du pays et l'État se développe. Si les hiérarchies organisées sont généralement absentes, l'homogénéité culturelle des populations frontalières, principalement les Yorubas, contribue à faciliter la coopération dans les activités transfrontalières illicites entre le Bénin et le Nigéria. Ces réseaux sont généralement à l'origine des marchés du carburant, de la drogue et des produits environnementaux.

Au Bénin, la corruption est importante et les réseaux de corruption et de favoritisme sont monnaie courante, faisant obstacle au bon fonctionnement des forces de l'ordre et du système judiciaire. Le vol et le détournement de fonds publics sont également répandus, tandis que les lois qui criminalisent la corruption ne sont que peu appliquées. La collusion entre acteurs étatiques et réseaux criminels est particulièrement établie dans les trafics illicites liés à la faune et la flore. Rien ne prouve actuellement que des groupes de type mafieux opèrent dans le pays.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Si la démocratie et la séparation des pouvoirs sont garanties au Bénin, dans la pratique, les institutions étatiques sont faibles et sujettes à des manœuvres politiques. Bien que le pays s'en sorte mieux que ses voisins, sa stabilité politique est menacée, et le gouvernement a montré peu de volonté d'endiguer le crime organisé existant. Les élections législatives contestées de 2019 ont créé de vives tensions politiques, et aucun parti d'opposition n'est représenté au Parlement, car ils ont été empêchés de se présenter ou ont boycotté les élections. Amnesty International a fait part de ses préoccupations concernant la répression croissante des voix dissidentes au Bénin. La transparence et la responsabilité y sont médiocres et l'on craint qu'avec la réélection de Patrice Talon en 2021, la transparence et les contrôles sur le pouvoir du président ne soient encore plus réduits. Le président a déjà interféré de manière inappropriée avec les institutions gouvernementales en tentant de modifier leurs règles électorales. Le Bénin obtient de meilleurs résultats que ses voisins en matière de transparence de la gouvernance, mais ses performances restent médiocres au regard des normes mondiales.

Le pays est membre de tous les grands traités internationaux relatifs au crime organisé. Pourtant, sa capacité et sa volonté de mettre en œuvre et d'appliquer ces mesures demeurent insuffisantes. Il ne semble pas y avoir d'hostilité entre le Bénin et ses voisins, et ses relations avec le Nigéria,

un partenaire commercial important, sont constructives et fondées sur la coopération. Le Bénin a également mis en place avec les États-Unis des programmes conjoints axés sur la drogue, qui ont amélioré la capacité du pays à lutter contre le trafic de stupéfiants. Le cadre juridique national de lutte contre le crime organisé reste inadapté, et les capacités ainsi que la volonté de l'améliorer demeurent faibles. Rien n'indique qu'il existe des stratégies nationales claires pour lutter contre la criminalité organisée, et la faiblesse des réglementations juridiques actuelles permet la persistance d'importants flux de contrebande et de trafic.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Fragile et inefficace, le système judiciaire béninois est plombé par un manque de moyens financiers et par la corruption. L'ingérence politique est malvenue, et le président nomme de plus en plus souvent directement les juges. La justice populaire est très répandue en raison des lenteurs et des coûts élevés du système, et la corruption permet à de nombreux criminels d'échapper aux sanctions légales. Les tribunaux antiterroristes nouvellement créés dans le pays sont massivement utilisés à mauvais escient pour poursuivre des personnes accusées de terrorisme. Les prisons béninoises sont surpeuplées, et les détenus sont privés de leurs droits fondamentaux. Suite à une formation conjointe et à un partage d'informations avec les États-Unis ainsi qu'à la fusion des forces de police et de



la gendarmerie pour créer la Police républicaine, le pays a pu améliorer ses capacités de maintien de l'ordre. Si des arrestations importantes liées au trafic de drogue et à la traite des personnes ont eu lieu, elles ne semblent pas avoir eu d'effet sur l'activité criminelle. Malgré des progrès, la corruption reste répandue parmi les forces de l'ordre, et la confiance du public dans l'institution est faible.

Les frontières du Bénin avec le Niger, le Nigéria et le Burkina Faso sont poreuses, et ces pays font planer une menace considérable sur la sécurité nationale à cause de l'essor du terrorisme, comme l'a prouvé en 2020 l'attaque perpétrée contre un poste-frontière de la police non loin du Burkina Faso. La fermeture des frontières entre le Bénin et le Nigéria durant 16 mois jusqu'en décembre 2020 a certainement freiné dans une large mesure le flux d'armes et limité les réseaux d'approvisionnement des groupes criminels et terroristes.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le Bénin compte parmi les pays qui présentent le plus grand risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, principalement via l'achat de biens immobiliers et par le biais des casinos. La réglementation encadrant les transactions en espèces est déficiente, et le système financier sous-développé du Bénin limite sa capacité à lutter contre le blanchiment d'argent. Cependant, la nouvelle législation concernant le partage d'informations et la mise en place d'une cellule de renseignement financier apportent des améliorations. L'environnement réglementaire économique du Bénin est médiocre, et n'est pas propice aux affaires. Le manque de débouchés a favorisé l'expansion de certains marchés criminels tels que la contrebande de carburant et de pétrole, ainsi que les crimes environnementaux. Les conflits et l'instabilité ont affaibli la capacité de règlementation économique du Bénin, mais des efforts sont mis en œuvre pour la renforcer via des mesures de politique intérieure et un soutien technique et financier étranger.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Certains efforts ont été faits pour renforcer le soutien aux victimes du crime organisé, en particulier les enfants, mais cela se fait souvent au détriment de l'aide apportée aux adultes. Peu de mesures sont adoptées pour la prise en charge de la toxicomanie, la réinsertion des prisonniers ou la recherche d'un emploi légal. Le Bénin n'a mis en place qu'un tiers des dispositifs internationaux d'aide à la sortie de l'esclavage moderne. Si le Bénin semble réceptif à la collaboration avec les pays voisins, comme le Nigéria, pour renforcer les efforts visant à endiguer les crimes transfrontaliers, les efforts nationaux de prévention sont néanmoins quasi inexistants, et la lutte contre le crime organisé ne semble pas être une priorité du gouvernement. La société civile est raisonnablement saine, avec des organisations telles que Social Watch Benin qui créent des groupes de travail et

rédigent des rapports sur la gouvernance sociale, économique et environnementale. Cependant, une évolution récente a suscité des inquiétudes : des modifications apportées au Code pénal permettent désormais de réprimer les critiques à l'égard du gouvernement et ont entraîné une hausse des arrestations arbitraires de militants et de journalistes. La publication du nouveau Code numérique a restreint la liberté de la presse et créé un environnement répressif envers les médias. Bien qu'aucune violation des droits de l'homme contre les journalistes n'ait été signalée en 2019, les actions du gouvernement dans ce domaine sont préoccupantes, et tous les problèmes évoqués ci-dessus contribuent à la détérioration significative du paysage médiatique du Bénin.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.

